



### DATES À RETENIR

**Samedi 17 mars :**

Assemblée générale famille rurale de Brie (Centre de loisirs) à 10H à la mairie

**Vendredi 30 mars :**

Soirée commande de fleurs organisée par 1001 fleurs

**Lundi 9 avril :**

Chasse à l'œuf organisée par le comité des fêtes

**Jeudi 19 avril :**

Repas de printemps du club de l'Amitié

**Vendredi 20 avril :**

Don de plasma à Janzé

**Dimanche 22 avril :**

Élection Présidentielle, 1<sup>er</sup> tour

**Mardi 1 er mai :**

Tournoi de football de l'étoile sportive:

Matin : jeunes

Après-midi : seniors

**Dimanche 6 mai :**

Élection Présidentielle, 2eme tour

**Dimanche 13 mai :**

Assemblée générale de l'étoile sportive à 18h00 à la salle polyvalente

**Mercredi 16 mai:**

Don du sang à Janzé

**Jeudi 17 mai :**

Concours de palets organisé par la chasse « La Saint-Hubert »

**Dimanche 10 juin :**

1<sup>er</sup> tour des élections législatives

**Dimanche 17 juin :**

1<sup>er</sup> tour des élections législatives

**Samedi 23 juin et dimanche 24**

**juin :**

Brie en fête et pique nique annuel des Briens au plan d'eau

**Samedi 7 et dimanche 8 juillet :**

Rencontre des Brie de France en Charente.

**Mercredi 25 juillet :**

Don du sang à Janzé

### VŒUX DU MAIRE 2012

Bernard Jamet, maire, a présenté ses vœux, le vendredi 13 janvier, et fait le point sur les projets à venir.

#### Développement de la commune

À peine les travaux de finition du lotissement Les Jardins du Raize terminés, la troisième tranche du lotissement Coteau sud est annoncée. Il comportera 34 lots répartis sur 26 081 m<sup>2</sup>. « **Les 33 lots libres de constructeurs feront entre 298 à 731 m<sup>2</sup>. Le dernier lot sera réservé à la construction de logements à loyers modérés** », précise Bernard Jamet. Le respect de l'environnement a été au cœur de la conception de ce futur projet : privilégier les liaisons piétonnes, favoriser l'orientation sud des constructions, récupérer les eaux pluviales et de ruissellement, autoriser les panneaux photovoltaïques, équiper l'éclairage public en basse consommation.

#### Début des travaux de la salle multifonctions

Cette nouvelle structure s'appuiera sur l'ancienne école qui, une fois réhabilitée, hébergera le CLSH (Centre de loisirs sans hébergement). La nouvelle construction comprendra : une salle polyvalente modulable, une cantine et une cuisine. « **Le coût total des travaux a été estimé à 1 903 280 € HT. Nous espérons que les travaux débiteront en juin 2012** », à précisé Patrick Robert, adjoint au maire.

#### Des Briens récompensés

Dix habitants ont reçu leur médaille du travail : 20 ans, Pascal Brizard, Fabrice Hayraud, Thierry Cheminel, Dominique Kerléguer ; 30 ans, Patrice Delgrange, Marie-Christine Gréard ; 35 ans, Michel Ménard, Amand Houget, Monique Vanmecq ; 40 ans, Jean-Marie Vanmecq.



Le Brie Info N°2 2012 paraîtra courant mai, n'hésitez pas à nous envoyer vos articles avant le 2 mai 2012 au secrétariat par mail : [mairiebrie@wanadoo.fr](mailto:mairiebrie@wanadoo.fr)



## SPECTACLE A BRIE

### **Brie se met en scène.**

La première réunion de travail pour préparer le spectacle et commencer à jouer aura lieu :

**Le 22 mars 2012  
A 20h30**

A la salle communale

Elle rassemblera les personnes qui souhaitent participer à la création de ce spectacle et jouer. Bérénice Manneville, comédienne à la Communauté de communes et Jean Luc Placé auteur et metteur en scène encadreront cette première séance. Elle est ouverte à tous.

## DEBAT

### *Soirée débat : "L'enfant différent qui dérange"*

Le Pôle petite enfance-enfance-jeunesse de la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées organise, en partenariat avec la CAF d'Ille-et-Vilaine, une soirée thématique pour débattre de « l'enfant différent qui dérange ».

Ouverte à tous, cette soirée traitera du thème : « **l'enfant différent qui dérange** ». Une réflexion sur le regard que nous portons sur l'enfant différent, les multiples différences : enfant turbulent, hyperactif... mais aussi sur la place et l'accueil de l'enfant handicapé. Autant de sujets qui serviront de base aux échanges de cette soirée.

**Pratique** : Mardi 20 mars à 20h, Salle polyvalente du Theil de Bretagne- Entrée libre

## HEBERGEMENT SOLIDAIRE

### *Ensemble créons du lien !*

*L'accueil d'un jeune salarié en hébergement à domicile lui permet d'accéder à un emploi ou à un stage en entreprise tout en recherchant une solution d'hébergement si le contrat avec l'employeur se pérennise.*

Ouvrez les portes de votre habitation pour faciliter l'insertion professionnelle !  
Atouts de l'hébergement :

- Un 1<sup>er</sup> hébergement sur le territoire
- Hébergement contre petits services
- Accès à l'emploi
- Rapprochement géographique avec l'employeur
- Démarche solidaire et volontaire

### **Ouvrir sa maison à un jeune travailleur pour l'aider à s'insérer**

Être jeune en formation ou en emploi précaire, en période d'essai ou en contrat à durée déterminée, complique l'accès au logement. À la suite d'un manque de mobilité professionnelle, faute de logements adaptés, certains jeunes ne peuvent accéder à un premier emploi ou à une formation qualifiante auprès des entreprises présentes sur le territoire.

### **Une démarche solidaire**

Ce frein à l'emploi est contrasté par la présence de nombreuses personnes qui, à l'inverse, sont propriétaires de grands logements, sous-occupés, et qui seraient prêtes à mettre à disposition une chambre. La communauté de communes au pays de la Roche-aux-Fées (CCPRF) a donc décidé de rapprocher l'offre et la demande.

### **Comment y adhérer ?**

Il suffit de se rapprocher de la CCPRF (02 99 43 64 87)

## INTERCOMMUNALITE

Jusqu'au 31 décembre 2011, notre Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) comptait 19 communes (pour environ 30 000 habitants) et était membres du Pays de Vitré avec 2 partenaires : la Communauté de Communes du Pays Guerchais et Vitré Communauté.

Le 22 septembre 2011, après consultation de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI), M. le préfet autorisait Piré sur Seiche à rejoindre la Communauté de Communes du Pays de Châteaugiron au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le 20 décembre 2011, la CDCI entérinait le Schéma de Coopération Intercommunale proposé par le préfet.

Malgré les fortes oppositions de la majorité des communes concernées, ce schéma prévoit la fusion de Vitré Communauté et du Pays Guerchais additionnés de Rannée et Bais qui devront donc quitter la CCPRF au 1<sup>er</sup> janvier 2014. M. le préfet accorde toutefois une période de réflexion d'un an au terme duquel sera organisé un nouveau vote sur les communes concernées.

La CCPRF restera donc constituée de 16 communes avec plus de 25 000 habitants. Les premières perspectives financières réalisées par les services ne sont toutefois pas alarmantes. Notre communauté gardera des capacités financières qui permettront d'assurer le développement économique et de mener les projets qui étaient prévus et ainsi satisfaire les besoins des 25 000 habitants restants.

Nous gardons donc une structure souple et efficace qui permettra de mettre facilement en œuvre les projets adaptés à notre territoire, et dont la gouvernance restera l'affaire de vos élus de proximité.

Le Maire, Bernard JAMET.

## SMICTOM : LE COMPOSTAGE

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SMICTOM Sud Est 35\* organise en partenariat avec les commissions environnement des 4 Communautés de Communes de son territoire, une campagne de promotion du compostage domestique. Cette action a pour objectif d'informer les habitants sur les techniques de compostage et de leur permettre de s'équiper en composteur à moindre coût.



Sur simple réservation, vous pouvez obtenir un composteur en bois de 300 litres pour 20€ ou un composteur de 600 litres pour 30€. Dans les deux cas, un petit seau permettant de pré-stocker vos déchets de cuisine vous est offert.

Les bons de réservation sont en ligne sur le site web du SMICTOM dans la rubrique « Réduire ses déchets », onglet « Au jardin ». Pour limiter les impressions, ce sont des bons électroniques à compléter directement sur son ordinateur, à enregistrer et à renvoyer par email à : [j.lohues@smictom-sudest35.fr](mailto:j.lohues@smictom-sudest35.fr)

Si vous n'avez pas d'accès à internet, des bons de réservation sont disponibles au SMICTOM ou à l'accueil des 4 Communautés de Communes.

Une fois la réservation faite, vous recevrez un courrier indiquant la date, le lieu et les modalités pour récupérer votre composteur.

La date et le lieu de distribution dépendent de votre commune d'habitation et de la date de réservation.

En 2012, Il y aura 3 distributions sur chaque Communauté de Communes.

Le calendrier est en ligne sur le site web du SMICTOM.

Lors de la remise des composteurs, un animateur sera présent pour vous former aux techniques de compostage.

Vous recevrez aussi un guide pour apprendre à commencer et entretenir son compost. Des informations complémentaires seront présentes sur le site web du SMICTOM.

Pour plus d'informations :

SMICTOM SUD EST 35

Tél. 02 99 74 44 47

[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)



[www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

10, rue de la Haie-Robert • ZA Plagué • 35500 VITRÉ  
Standard 02 99 74 44 47 • Fax 02 99 75 05 58

**RÉDUISONS  
VITE NOS DÉCHETS,  
ÇA DÉBORDE.**



## CCPRF

### RALLYE DECOUVERTES A LA ROCHE AUX FEES : samedi 21 avril 2012

Une autre façon de découvrir ou redécouvrir le terroir local !

Venez participer à une initiation gourmande aux produits du terroir du Pays de la Roche aux Fées. Vous découvrirez la fabrication et dégusterez de nombreuses spécialités culinaires locales. Le service Tourisme de la Communauté de communes organise un Rallye Touristique en voiture, en partenariat avec les producteurs terroir et l'Office des Sports. Ce rallye est un jeu de piste ponctué de nombreuses épreuves : visites, activités sportives et manuelles, à faire en famille ou entre amis. Proposé sur la thématique de la gastronomie, il promeut les producteurs et produits du terroir. Avec à la clé des lots d'une valeur de 500 € à gagner !

#### Pratique :

9h30 : départ de la Maison touristique de la Roche aux Fées à Essé avec votre propre véhicule.

Pour le midi : prévoir votre pique-nique

17h30 : remise des prix

Tarif : 3€ par personne – gratuit pour les – de 12 ans

#### Renseignements et inscriptions : N°

Indigo 0 820 205 235 / [www.cc-](http://www.cc-rocheauxfees.fr)

[rocheauxfees.fr](http://rocheauxfees.fr),

[info.tourisme@ccprf.fr](mailto:info.tourisme@ccprf.fr)



**Seniors en vacances en 2012.**

Les CCAS de Brie, Essé, Janzé, Le Theil et l'ADMR de Retiers se sont de nouveau associés pour organiser un séjour de vacances pour des personnes de plus de 60 ans ou de 55 ans en cas de handicap. Un partenariat financier avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances) permet d'obtenir des conditions avantageuses en fonction des ressources de chacun. Des personnes légèrement dépendantes peuvent participer en étant accompagnées par un proche. L'hébergement, les activités et l'animation sont adaptés au rythme des personnes accueillies.

Le séjour 2012 se déroulera à Noirmoutier, au centre de vacances, Koat-Ar-Mor, du mardi 8 mai au samedi 12 mai. A ce jour, 30 personnes sont inscrites dont 7 à Brie.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars.

Pour toute information ou inscription, s'adresser à la mairie de Brie.

**Goûter aînés-enfants.**

De même que nous avons organisé des déjeuners seniors-enfants les années passées, cette année le club de l'Amitié, l'école et le CCAS organisent un goûter le jeudi 29 mars 2012, à la salle communale, de 15h à 16h15. Ce temps de rencontre commencera par un échange, en petits groupes, entre les aînés et les enfants de CM sur le thème de l'école aujourd'hui et autrefois. S'en suivra le goûter partagé tous ensemble.

Inscription à la mairie ou au club de l'Amitié.

**Cours de cuisine.**

Le CDAS, le Secours Catholique, les CCAS de Janzé et de Brie organisent des cours de cuisine pour découvrir ou redécouvrir l'art de cuisiner des produits frais avec des budgets modérés.

Pour plus d'information, s'adresser au CCAS de Janzé ou à la mairie de Brie ou au CDAS à Janzé.

Le permis d'aménager vient d'être délivré le 1<sup>er</sup> mars 2012.

Situé dans le prolongement du Coteau Sud II, ce lotissement sera situé en bordure ouest de la Rue du Stade. La conception a été réalisée par ABE (Atelier Bouvier Environnement) qui en assurera la maîtrise d'œuvre et par la commission Urbanisme de la commune de Brie. En première phase du dossier la commune a été assistée par le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitry. La première phase de la conception a été une « Approche Environnementale de l'Urbanisme » (AUE) où ont été répertoriés tous les moyens de respecter au mieux l'environnement. Ainsi, ont été principalement étudiés les points suivants :

- Mobilité : Privilégier les liaisons piétonnes...
- Energie : Favoriser les orientations Sud, autoriser les panneaux photovoltaïques, l'éclairage public en basse consommation ...
- L'eau : imperméabilisation minimum, récupérations des eaux de ruissellement, et des eaux pluviales...
- Les déchets : faciliter la collecte, faciliter le compostage...
- La biodiversité : trame végétale à constituer (le terrain support du lotissement en étant dépourvu), coulée verte vers La Moustière...
- La mixité sociale et intergénérationnelle
- Mixage des superficies de terrain. Ensuite, la conception a dû se conformer au PLU de la commune, au PLH (Plan Local de l'Habitat) de la Communauté de Communes et au SCOT (Schéma de cohérence Territoriale) du Pays de Vitry, avec notamment des obligations de densité minimum (au moins 15 logements par hectare) et de production de logements à Loyers Modérés. Au final, sur 26 081 m<sup>2</sup>, 34 lots pour 39 à 41 logements (6 à 8 logements à loyers modérés particulièrement adaptés au logement des personnes âgées). Les 33 lots libres à la vente auront une superficie de 298 à 731 m<sup>2</sup>. Une liste d'attente est constituée.

On peut espérer un appel d'offres auprès des entreprises réalisatrices en fin de premier trimestre et une réalisation des travaux et commercialisation des lots au 2<sup>e</sup> semestre 2012.



Contact :Mairie 22, rue de Bretagne  
35150 BRIE  
Tél. 02 99 47 02 85  
[mairiebrie@wanadoo.fr](mailto:mairiebrie@wanadoo.fr)

## OPAH

Les aides de la CCPRF pour améliorer votre logement, c'est le moment !!

La Communauté de communes du Pays de la Roche aux fées (CCPRF) et le CDHAT sont déjà passés sur la commune pour rencontrer un maximum d'habitants et présenter le dispositif d'amélioration de l'habitat privé piloté par la CCPRF

Les travaux subventionnés permettent d'améliorer le confort et la qualité du logement : électricité, chauffage, plomberie, menuiserie, toiture...

**A qui s'adresse l'OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat) ?**

Cette opération s'adresse aux propriétaires de logements anciens : occupants et bailleurs, sous conditions de ressources uniquement pour les propriétaires occupants.

Missionnée par la Communauté de communes, une équipe de professionnels du CDHAT est à votre disposition pour vous informer sur les aides disponibles en fonction de votre projet et de vos ressources.

Si vous êtes intéressés pour effectuer ces travaux, la CDHAT réalisera gratuitement le diagnostic technique de votre logement, vous apportera des conseils dans la définition de votre projet, vous aidera à établir un plan de financement prévisionnel et constituera un dossier de demande de subvention.

Pour tout renseignement et inscription, le service Habitat de la Communauté de communes est à votre écoute au : 02.99.43.64.87

## LOGEMENTS

Plusieurs logements sont disponibles pour la location sur la commune de Brie :

- un studio de 21 m<sup>2</sup> au 2eme étage de l'ancien presbytère comprenant une entrée, un séjour avec kitchenette, une salle d'eau et WC. Prix de la location 227 Euros.

- une maison individuelle T2 au rez-de-chaussée résidence des camélias, 48 m<sup>2</sup>. Prix de la location 306 Euros.

- une maison individuelle T3 au rez-de-chaussée residence des camélias, 61 m<sup>2</sup>. Prix de la location 402 Euros.

S'adresser à la mairie 02 99 47 02 85.

## FAMILLES RURALES

Le Centre de loisirs et l'espace jeunes de BRIE seront ouverts du 9 juillet au 3 août 2012. Pour cette ouverture, le centre de loisirs recrute son équipe d'animation. Lettre de motivation + CV à faire parvenir au [clsh.brie@voila.fr](mailto:clsh.brie@voila.fr) ou à la mairie de BRIE - 22 rue de Bretagne - 35150 BRIE à l'attention du Centre de loisirs ou par mail à [mairiebrie@wanadoo.fr](mailto:mairiebrie@wanadoo.fr).

L'assemblée générale est organisée le samedi 17 mars 2012 de 10h à 12h - salle de la mairie de BRIE - afin de faire un bilan financier, connaître les attentes des familles et présenter les projets 2012. Venez nombreux.

## COVOITURAGE



*Avez-vous pensé à covoiturer ?*

Combien êtes-vous tous les jours à faire le même trajet, seul dans votre voiture, alors que le budget 'carburant' a augmenté de 20% ces 5 dernières années ?

Pour tout savoir sur ce mode de « transport en commun » alliant souplesse de la voiture, économies, écologie et convivialité, la Communauté de communes avec l'association Covoiturage + vous donnent rendez-vous pour une formule clé en main, vous permettant de ne plus venir seul dans votre voiture au travail, mais avec un ou plusieurs voisins.

Des réunions publiques vous sont proposées :

- lundi 2 avril à 20h30 à Janzé (salle place des Halles)

- mercredi 11 avril à 18h30 à Retiers (salle n°2 derrière la mairie)

- mardi 17 avril à 19h30 à Martigné-Ferchaud (salle Sévigné)

Renseignements :

Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées

Service Transport –

Tél : 02 99 43 64 87



# COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

## Compte rendu de la réunion du 28.11.2011 :

### **1. Salle Multifonctions :**

- adaptation du programme et avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant total de 144 649.28 € HT .

### **- approbation de l'APD (Avant Projet Définitif)**

établi par la SARL LABESSE-BELLÉ Architectes de RENNES. Le montant de l'estimation prévisionnelle définitive des travaux (bâtiments et VRD) est de : 1 903 280.00€ HT.

### **2. Renouvellement de la convention Contrat Enfance-Jeunesse** pour la période du 1 janvier 2011 au 31 décembre 2014

### **3. Lotissement Coteau Sud 3 : acceptation de la proposition d'ERDF pour le déplacement d'une ligne électrique et l'engageant à réaliser une étude définitive et un devis détaillé.**

### **4. Logiciel cimetière :**Le CM vote une enveloppe de 2 000.00€ TTC pour l'acquisition d'un logiciel cimetière avec la société INFO-TP

### **5. Rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif**

## Compte rendu de la réunion du 23.01.2012 :

### **1. CCPRF :Convention de mise a disposition de services entre la communauté de communes et la commune de brie pour l'entretien de la lagune sur la ZA du bois de Teillay (Janzé- Brie)**

Convention de mise à disposition du service technique de la commune concernant l'entretien et le contrôle de la lagune d'épuration de la ZA du Bois de Teillay, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour une durée de un an, reconductible tacitement pour la même durée, dans la limite totale de 4 ans.

### **2. Salle Multifonctions/ Cantine scolaire/ Centre de Loisirs :**

- sollicitation d'une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour la cantine scolaire.

- examen de la proposition du SDE 35 (raccordement au réseau électrique- extension) Le CM accepte la proposition du SDE 35 d'un montant de 5 640.00€ HT

### **3. Examen du devis du CDG35 pour l'élaboration du document unique**

Le CM accepte le devis estimatif du CDG 35 pour un montant de 747.25 € au 20/01/2012.

### **4. DIA concernant un terrain situé :**

- au lieu dit « Le Jainet » cadastré ZE n°158

- au lieu dit « La Fénelais » cadastré ZE n°225, 323, 358, 373.

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain de la commune.

### **5. Assurances : examen de la proposition de Groupama**

Le CM autorise M. le Maire à signer la proposition d'assurances de Groupama pour un montant de 5 701.49 € TTC.

## Compte rendu de la réunion du 5.03.2012 :

### **1. Subvention « Brie de France »**

Une subvention d'un montant de 173, 45 € est attribuée à l'association « les Brie de France »

### **2. Salle Multifonctions/Espace Enfance :**

- Sollicitation d'une subvention auprès de la Région au titre du Contrat Région- Pays de Vitré pour la construction de l'espace enfance destiné au Centre de Loisirs.

- examen du devis Veolia Le CM autorise la SADIV à signer le devis VEOLIA d'un montant de 2 266.91 € HT

- emprunt :11 banques ont été consultées pour un emprunt de 800 000€ pour le financement de la salle multifonctions.

Le CM accepte l'offre de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant de 800 000.00€ destiné au financement de la salle multifonctions ( Durée : 15 ans ; Taux fixe : 4.51% )

### **3. Coteau Sud 3 :**

- choix du géomètre Le CM, décide de retenir l'offre de M. Jean-Yves LABBE pour un montant de 12 438.40€ TTC.

- choix du coordinateur en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS)

Le CM décide de retenir l'offre de Bureau Veritas pour un montant de 1 716.26€ TTC

### **4. DIA concernant un terrain situé 2 bis Allée de la mairie cadastré AA n° 204.**

Le conseil municipal décide de ne pas faire valoir le droit de préemption urbain de la commune.

### **5. Création du site internet de la commune de Brie : choix du prestataire**

Le CM retient l'offre «Campagnol»comme prestataire du site internet de Brie pour un montant de 180.00€ TTC/ an.

### **6. Extension du Syndicat du Bassin versant de la Seiche**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion des communes de Laillé, Mousse, La Guerche de Bretagne, Visseiche et la Selle-Guerchaise et par conséquent la modification de l'article 1 des statuts du syndicat qui correspond à la liste des communes membres.

**7. Examen devis chicanes provisoires rue du stade :** achat de signalétiques pour 2 000.00 € HT chez Girod.

**8. Point à Temps Automatique.:** Le CMI offre du parc Départemental pour un coût 16 020.42 € TTC



## INFOS UTILES

**MAISON DU DEVELOPPEMENT (MDD):** communauté de communes « Au Pays de la Roche aux Fées » 16, rue Louis Pasteur 35240 Retiers, ouvert du mardi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Rappel des services présents à la MDD :

- Point Accueil Emploi (PAE) : tout public, ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h sans rendez-vous, fermé 1 vendredi sur 2. Mise en place d'ateliers sur les techniques de recherche d'emploi.
- ANPE : plus de permanence
- La mission Locale pour les jeunes entre 16 et 25 ans sur rendez-vous, tel 02.99.43.68.98 : aide sur l'emploi, le logement, la santé...
- La Boutique de Gestion 35, permanence 1 mardi sur 2 sur rendez-vous, tel 02.99.86.07.47 : aide à la reprise et création d'activité
- Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, tel 02.99.43.42.60, e-mail : [contact@osprf.asso.fr](mailto:contact@osprf.asso.fr) , site Internet [www.osprf.asso.fr](http://www.osprf.asso.fr) secrétariat ouvert les mercredis et vendredis matin
- Le Pact'Arim, permanence le 2eme mardi de chaque mois de 9h à 12h sans rendez-vous, renseignement concernant le logement.
- Permanence juridique :
  - de l'Avocat : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
  - du Notaire : 1 fois par mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64 87
  - de l'huissier : 1 fois tous les 2 mois le vendredi AM sur rendez-vous, renseignement au 02 99 43 64

87

- ◆ Architecte conseil : renseignement au 02 99 43 64 87

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la MDD au 02.99.43.64.87

- ◆ PIJ (point information jeunesse) de Janzé : 5, avenue du General de Gaule renseignement au 02 99 47 46 83, Mail [pijanze@hotmail.fr](mailto:pijanze@hotmail.fr)

**MAISON MEDICALE DE RETIERS :** 12 rues Pasteur (juste après la poste au centre de l'agglomération)

- **APPELER LE 02 99 43 44 45** La nuit en semaine de 20h à minuit  
Le samedi de 12h à minuit  
Le dimanche de 8h à minuit

Une secrétaire répond à votre appel et lui donne la suite qui s'impose.

**Ne jamais se déplacer sans avoir téléphoné au préalable.**

- **APPELER LE 15** La nuit en semaine de minuit à 8h  
La nuit le samedi et le dimanche de minuit à 8h



**PREVENTION DU SUICIDE** association vie espoir 2000 écoute téléphonique de 18H00 à 23H30 tel: 0 800 07 11 97

**DESTRUCTION DES NIDS DE GUEPES, DE FRELONS :**

- FARAGO Ile-et-Vilaine Appelez le **02.23.48.25.00**
- Entreprise BREMONT, La Haute Bérue, 35 340 LIFFRÉ Appelez le **06.63.30.16.64** ou le **02.23.25.59.94**  
[www.bremontrene.com](http://www.bremontrene.com)
- DPS Dol de Bretagne appel gratuit **0 800 10 10 26**

<p><b>Horaires Mairie</b></p> <p><b>Mairie</b> 22 rue de Bretagne Tel 02 99 47 02 85 Fax 02 99 47 12 57 <a href="mailto:mairiebrie@wanadoo.fr">mairiebrie@wanadoo.fr</a></p> <p><b><u>Ouverture au public :</u></b></p> <p>Lundi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12 h Vendredi de 14h à 17h</p>	<p><b>BIBLIOTHEQUE</b></p> <p>2 bis rue du Stade Tel 02 99 47 23 42</p> <p><b><u>Ouverture au public :</u></b></p> <p>Mercredi, Jeudi : 10h à 12h Samedi de 14h à 15h Dimanche de 10h à 11h</p>	<p><b>DECHETTERIE DE JANZE</b> Rue Louis Blériot 02.99.47.07.52</p> <p><b><u>Lundi</u></b> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><b><u>Mercredi</u></b> 10h00-12h00 / 14h00-18h00</p> <p><b><u>Vendredi</u></b> 14h00-18h00</p> <p><b><u>Samedi</u></b> 09h30-12h30 / 14h00 – 18h00</p>
--	---	--

**Rédaction : Commission Communication et Secrétariat de mairie**

## BRIE DE FRANCE

Briennes, Briens,

Une rencontre est prévue le week-end du 7 et 8 juillet en Charente (Près d'Angoulême) chez les Briandes et Briands.

Les personnes qui sont intéressées par cette nouvelle rencontre de Tous les Brie de France peuvent déjà se faire connaître auprès de Raymond HORVAIS tel : 02 99 47 09 43, de Patrick DURET tel : 02 99 47 30 79, ou bien de Michelle BORDELET tel : 02 99 47 18 03, ou encore remplir le coupon ci-dessous et le déposer au secrétariat de la mairie.

### Organisation :

- Le déplacement :

Pour plus de convivialité, il est prévu en car, pour au moins 50 personnes inscrites. Le coût sera de 30 € par personnes selon les devis établis. Le départ se fera très tôt le Samedi 7 au matin et le retour dans la nuit du dimanche au lundi.

Si le nombre de personnes ne permet pas de réserver un car le déplacement pourra se faire en voiture particulière (voir pour covoiturage) le coût sera d'environ 25 € par occupant.

- L'hébergement :

Il sera pris en charge par des familles d'accueil durant tout le week-end.

Pour faciliter le bon accueil et une bonne organisation à Brie en Charente, une réponse téléphonique ou par coupon réponse serait souhaitable avant le 15 avril 2012. Merci !

*Organisation : Association Briens, Briennes 35*

✂-----  
Coupon – Réponse : *À Remettre à la Mairie*

Rencontre des Brie de France  
Les 7 et 8 juillet 2012  
A Brie (16)

Madame, Monsieur .....  
Adresse .....  
Tel : .....

Souhaite participer à cette rencontre en bus  en voiture particulière   
(Cocher la case choisie)

Signature